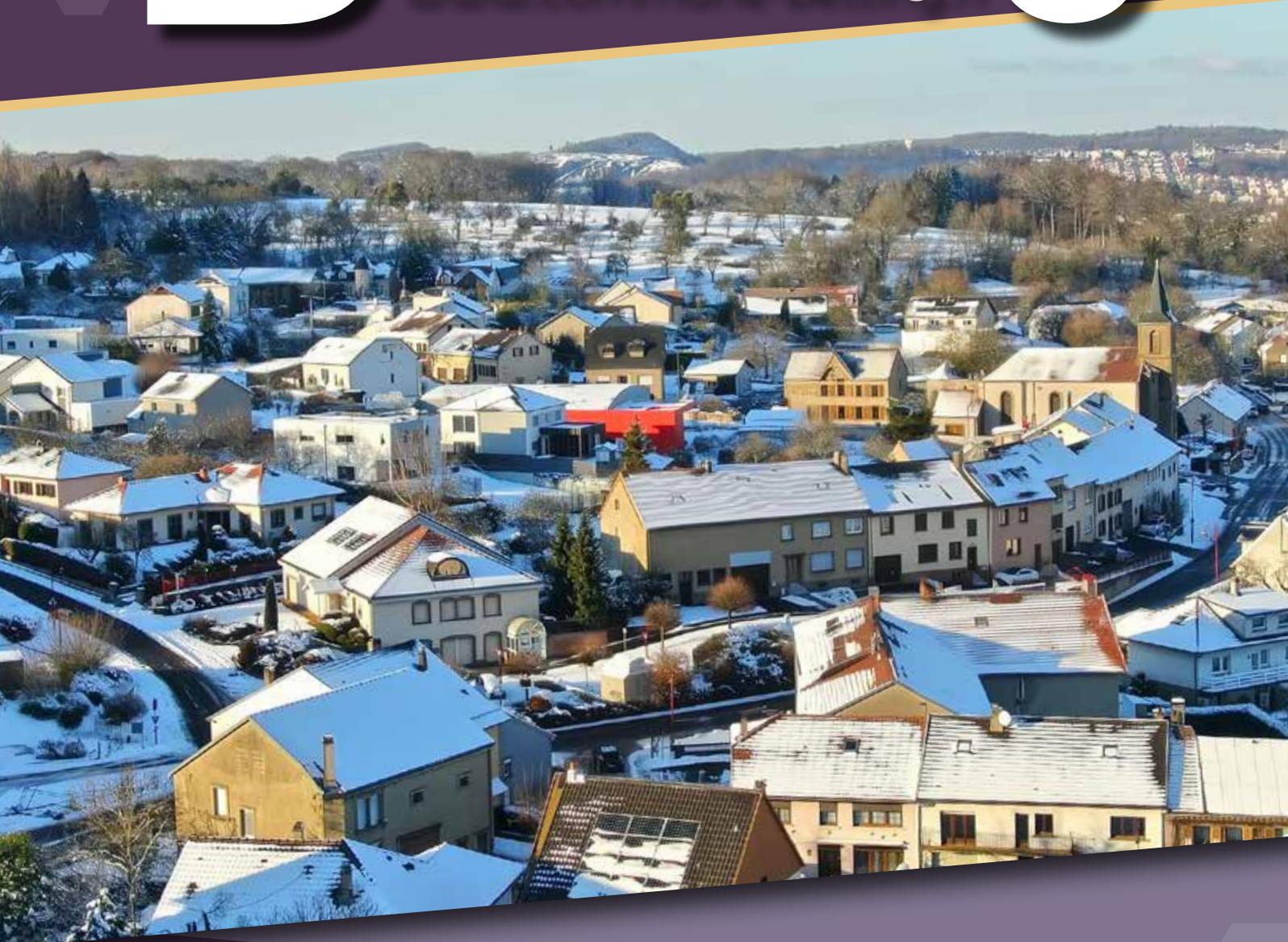


Betting

www.commune-betting.fr



SOMMAIRE

| | |
|---|-------|
| ■ ÉDITORIAL | p. 3 |
| ■ LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL | p. 4 |
| ■ ÉTAT CIVIL | p. 14 |
| ■ BETTING AU JOUR LE JOUR | p. 16 |
| ■ LES ASSOCIATIONS | p. 24 |
| Le Groupe Vocal | p. 24 |
| La Société des Ouvriers et Mineurs | p. 26 |
| Le Raquette Club | p. 29 |
| Les Gymnastes | p. 30 |
| Le Syndicat Arboricole et Horticole | p. 32 |
| ■ INFORMATION | p. 34 |
| ■ VIE SCOLAIRE | p. 35 |

Betting

www.commune-betting.fr

Directeur de publication : Roland Rausch

Rédaction : Mairie de Betting

Création et impression :  Arobase Design • www.arobase-design.fr

La municipalité de Betting tient à remercier tous les annonceurs, rédacteurs et bénévoles qui ont participé à la réalisation de ce bulletin.



Chers Bettingeuses, Bettingeois,

L'année se termine, faisons donc le point sur cette année particulière pour un grand nombre. Je pense avec tristesse à ce 17 mai traumatisant pour les habitants de l'ancienne route de Betting et ceux de la rue Nationale impactés par des inondations spectaculaires. Une petite consolation bien maigre, la digue sur l'ancienne route de Betting a tenu. Si la Rosselle était à un niveau exceptionnel, un apport de grande quantité est venu de la Merle grossir l'afflux d'eau sur ce secteur.

Hélas nous constatons de plus en plus souvent ce phénomène partout en France ainsi que dans le reste du monde. Le plus spectaculaire en Espagne récemment.

Si le reste de l'actualité sur Betting paraît un peu fade, il faut quand même souligner quelques faits importants. Les travaux rue de l'Église, rue des Vergers. La partie enfouissement des réseaux est terminée, la partie mise en conformité des trottoirs et de la route commencera début janvier. La durée est estimée à 6 mois.

Il faut souligner aussi la belle initiative de notre groupe scolaire de fêter la Saint Martin. Un succès sans conteste.

Le reste des activités de la commune vous allez les retrouver en détail dans votre bulletin.

Le conseil municipal ainsi que l'ensemble de notre personnel, se joignent à moi pour vous souhaiter une année 2025 heureuse et sereine.

Le Maire, Roland Rausch



LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 2 février 2024

APPROBATION DU COMPTE DE GESTION ET DU COMPTE ADMINISTRATIF DU BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2023

Compte administratif

Après avoir donné lecture des résultats du compte administratif 2023, le Maire s'est retiré conformément à l'article L.2121-14 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le conseil municipal sous la présidence de Schouller Dominique, 1^{er} adjoint, a procédé au vote. Après en avoir délibéré, il approuve à l'unanimité le compte administratif de l'exercice clos, dressé par le Maire.

Les résultats budgétaires de l'exercice s'établissent comme suit :

Section de fonctionnement
excédent de 169 429.07 €

Section d'investissement
excédent de 9 183.40 €

Excédent de l'exercice
178 612.47 €



AFFECTATION DES RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL - EXERCICE 2023

Le compte administratif de l'exercice 2023 fait apparaître les résultats de clôture suivants :

Section de fonctionnement
excédent de clôture de 668 337.98 €

Section d'investissement
excédent de clôture de 420 285.52 €

Compte tenu de l'excédent de la section d'investissement de 420 285,52 € et des restes à réaliser de 368 065,39 €, aucun besoin de financement complémentaire de la section d'investissement n'est à prévoir, les sommes sont maintenues respectivement comme suit : 668 337,98 € en section de fonctionnement au compte R002 et 420 285,52 € en section d'investissement au compte R001.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, approuve à l'unanimité le maintien des résultats dans les comptes R002 en fonctionnement et R001 en investissement.

OPÉRATION « 10 HEURES POUR LA SOLIDARITÉ » AU PROFIT DES RESTOS DU CŒUR

L'opération « 10 heures pour la Solidarité » pour les Restos du Cœur, a eu lieu au complexe nautique Aquagliss de Freyming Merlebach, le 19 novembre 2023. Il s'agissait de récolter des fonds, à hauteur : du tarif d'entrée perçu ce jour-là, de 50 centimes par 100 mètres nagés, de 2 euros par demi-heure pédalée et de 3 euros par séance d'aquagym, au cours d'une

compétition sportive et de reverser l'intégralité de ces recettes aux Restos du Cœur. La participation de l'équipe de Betting, a permis de récolter la somme de 261,50 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte de reverser la somme de 261,50 € aux Restos du Cœur de Moselle Est.



BILAN DE LA GESTION DU CENTRE SOCIOCULTUREL - ANNÉE 2023

Le Maire présente le bilan de la gestion du centre socioculturel qui s'établit comme suit :

| | 2022 | 2023 |
|-----------------------|------------------|------------------|
| Coût électricité | 1 172 € | 1 655 € |
| Coût gaz | 63 € | 110 € |
| Coût eau | 238 € | 283 € |
| Coût fuel | 1 580 € | 2 440 € |
| Coût téléphone | 216 € | 223 € |
| Frais de nettoyage | 1 435 € | 1 722 € |
| Produits d'entretien | 538 € | 403 € |
| Services extérieurs | 347 € | 599 € |
| Poubelles | 1 302 € | 1 356 € |
| TOTAL DÉPENSES | 6 891 € | 8 791 € |
| Recettes Poubelles | 625 € | 700 € |
| Recettes locations | 3 047 € | 3 378 € |
| TOTAL RECETTES | 3 672 € | 4 078 € |
| RÉSULTAT | - 3 219 € | - 4 713 € |

BILAN DE FONCTIONNEMENT DE LA SALLE DE SPORT - ANNÉE 2023

Le Maire présente le bilan de fonctionnement de la salle de sport qui s'établit comme suit :

| | 2022 | 2023 |
|-------------------------|----------------------|----------------------|
| Vol. gaz consommé | 1 983 m ³ | 2 763 m ³ |
| Coût gaz | 2 598 € | 4 863 € |
| Coût électricité | 1 011 € | 1 325 € |
| Coût eau | 158 € | 545 € |
| Coût téléphone | 216 € | 236 € |
| Frais de nettoyage | 1 467 € | 1 559 € |
| Produits d'entretien | 190 € | 136 € |
| Entretien chaudière | 188 € | 188 € |
| Contrôles et sécurité | 355 € | 528 € |
| Poubelles | 520 € | 542 € |
| TOTAL DÉPENSES | 6 703 € | 9 922 € |
| Recettes | 0 € | 500 € |
| DÉPENSES RÉELLES | 6 703 € | 9 422 € |

VENTE DE LA PARCELLE 95 SECTION 01 APRÈS CONSULTATION DES PROPRIÉTAIRES RIVERAINS

Par délibération du 15 décembre 2023, le conseil municipal a décidé la suppression et l'aliénation du chemin rural cadastré section 01 parcelle 95 d'une contenance de 90 centiares, au prix de 1 100,00 €. Conformément aux dispositions légales, un courrier daté du 19 décembre 2023, de mise en demeure d'exercer leur droit de priorité dans le délai d'un mois a été transmis aux propriétaires riverains : M. BRUN Denis et le GAEC BRUN, pour l'acquisition des terrains attenants à leurs propriétés.

Le Maire informe que :

M. BRUN Denis propriétaire de la parcelle 14 section 01, a renoncé par courrier du 29 décembre 2023 à son droit de priorité,

le GAEC BRUN, représenté par Mrs BRUN Denis et Nicolas, propriétaire des autres parcelles attenantes a déposé par courrier en date du 29 décembre 2023 une offre d'acquisition de l'intégralité du terrain d'assiette au prix de 1 100 €.

Dans la mesure où le montant proposé correspond au prix de cession fixé par le conseil municipal, le Maire propose de vendre de gré à gré, la parcelle au GAEC BRUN domicilié 11 rue de la Croix à Betting.

Le conseil municipal, par 12 voix pour et 1 abstention (Brun Denis), accepte de vendre de gré à gré la parcelle 95 section 01 d'une contenance de 90 centiares au prix de 1 100 € au GAEC BRUN et autorise le Maire à signer les documents afférents à la conclusion de cette vente. Les frais de notaire seront pris en charge par le GAEC BRUN.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 22 mars 2024

ÉTAT RÉCAPITULATIF DES INDEMNITÉS PERÇUES PAR LES ÉLUS

La loi du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique imposent de nouvelles obligations de transparence en matière d'indemnités perçues par les élus locaux. Un état annuel qui mentionne les sommes perçues sur l'année au titre de tous types de fonctions exercées doit être communiqué aux conseillers.

| Montant bruts des indemnités de fonction | MAIRIE | CCFM | SIEAR | SMEW |
|--|-------------|------------|------------|------------|
| RAUSCH Roland | 12 944.88 € | 9 026.52 € | - | - |
| SCHOULLER Dominique | 5 207.52 € | - | 4 623.48 € | - |
| PÉRIC Martine | 5 207.52 € | - | - | - |
| ICIEK Viviane | 5 207.52 € | - | - | - |
| LEVICKI Roger | - | - | - | 3 986.94 € |

CCFM = Communauté de Communes de Freyming-Merlebach
SIEAR = Syndicat Intercommunal pour l'Entretien et l'Aménagement de la Rosselle
SMEW = Syndicat Mixte des Eaux du Winborn

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2024

Depuis 2023, les communes votent à nouveau le taux de la taxe d'habitation qui ne concerne que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le produit global attendu est de 403 118 € dont 365 589 € pour les 3 taxes et 37 529 € d'allocations compensatrices.

Suite à la réunion de la commission des finances du 19 mars 2024, le Maire propose au conseil municipal de maintenir les taux actuels.

Le conseil municipal à l'unanimité, fixe les taux d'imposition comme suit :

- 28,40 % pour la taxe foncière sur le bâti
- 42,29 % pour la taxe foncière sur le non bâti
- 11,42 % pour la taxe d'habitation

VOTE DU BUDGET PRIMITIF - EXERCICE 2024

Le budget primitif de l'exercice 2024 a été adopté à l'unanimité par le conseil municipal, comme suit :

Section de fonctionnement

dépenses : 778 337.98 € (dépenses de l'exercice)

recettes : 540 000 € (recettes de l'exercice) + 668 337.98 € (excédent de clôture 2023) = 1 208 337.98 €

Section d'investissement

dépenses : 579 558.11 € (dépenses de l'exercice) + 368 065.39 € (restes à réaliser 2023) = 947 623.50 €

recettes : 527 337.98 € (recettes de l'exercice) + 420 285.52 € (excédent de clôture 2023) = 947 623.50 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

| Dépenses | |
|---------------------------------|---------------------|
| Charges à caractère général | 150 000 € |
| Charges de personnel | 205 000 € |
| Autres ch. de gestion courante | 41 000 € |
| Charges financières | 3 000 € |
| Charges exceptionnelles | 2 000 € |
| Vir. à section d'investissement | 377 337.98 € |
| TOTAL | 778 337.98 € |

| Recettes | |
|----------------------------------|-----------------------|
| Atténuations de charges | 1 000 € |
| Prod. des services du domaine | 8 000 € |
| Impôts et taxes | 452 000 € |
| Dotations et participation | 67 000 € |
| Autres prod. de gestion courante | 10 000 € |
| Produits exceptionnels | 2 000 € |
| Résultat reporté de 2023 | 668 337.98 € |
| TOTAL | 1 208 337.98 € |

SECTION D'INVESTISSEMENT

| Dépenses | |
|--------------------------------|---------------------|
| Régularisation de terrains | 20 000 € |
| Bâtiments communaux | 109 000 € |
| Installations générales | 5 000 € |
| Travaux de voiries | 50 000 € |
| Installations de voiries | 5 000 € |
| Autres réseaux électriques | 10 000 € |
| Matériel défense incendie | 8 000 € |
| Autre matériel et outillage | 5 000 € |
| Matériel de bureau | 7 000 € |
| Mobilier | 3 000 € |
| Autres immobilisations | 5 000 € |
| Travaux rues Église et Vergers | 695 623.50 € |
| Remboursement prêt-capital | 25 000 € |
| TOTAL | 947 623.50 € |

| Recettes | |
|--------------------------------|---------------------|
| Subvention d'investissement | 132 000 € |
| Fonds compensation TVA | 15 000 € |
| Taxe d'aménagement | 3 000 € |
| Vir. section de fonctionnement | 377 337.98 € |
| Résultat reporté de 2023 | 420 285.52 € |
| TOTAL | 947 623.50 € |



FONGIBILITÉ DES CRÉDITS AU BUDGET PRIMITIF 2024

Le conseil municipal peut autoriser le Maire lors du vote du budget à procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre uniquement au sein de la même section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel. Le maximum réglementaire est de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections, les taux choisis pouvant être différents selon les sections. Le Maire a l'obligation d'informer

le conseil municipal et le comptable public de ces mouvements de crédits, qui font aussi l'objet d'un contrôle du représentant de l'Etat.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à procéder à des virements de crédits dans la limite de 5 % en section de fonctionnement et de 3 % en section d'investissement.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

Compte rendu de la réunion du 21 juin 2024

BILAN DE LA GESTION DU PÉRISCOLAIRE ET DE LA CANTINE ET REMBOURSEMENT DES FRAIS À LA COMMUNE DE BÉNING

Le bilan de la gestion du périscolaire et de la cantine pour la période du 01 septembre 2022 au 07 juillet 2023 est le suivant :

| | BÉNING | | BETTING | |
|---------------------------------------|--------------------|--------------------|--------------------|------------|
| | Dépenses | Recettes | Dépenses | Recettes |
| Tickets de cantine (achat-vente) | 770.40 € | 25 553.50 € | - | - |
| Fourniture des repas | 22 033.15 € | - | - | - |
| Régie périscolaire | - | 3 128.10 € | - | - |
| Goûters périscolaire + divers | - | - | 740.44 € | - |
| Frais de personnel | 39 264.67 € | - | 9 540.45 € | - |
| Indemnité du régisseur | 220 € | - | - | - |
| Matériel pour la cantine | 272.14 € | - | - | - |
| Forfait copies | 50 € | - | - | - |
| Transport (piscine, gymnase, sorties) | 1 565.92 € | - | 440 € | - |
| Aide Département accomp. bus | - | 6 000 € | - | - |
| TOTAL | 64 176.28 € | 34 681.60 € | 10 720.89 € | 0 € |

Le total des dépenses pour Béning-Lès-St.Avoid après déduction des recettes est de 29 494.68 €.

Le total des dépenses pour Betting après déduction des recettes est de 10 720.89 €.

La somme due à la commune de Béning-Lès-St.Avoid est de $(29\,494,68\ € - 10\,720,89\ €) / 2 = 9\,386,89\ €$
- 630,00 (frais de transport au gymnase) = 8 756,89 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le bilan et le remboursement de 8 756.89 € à la commune de Béning-Lès-Saint-Avoid, au titre de la gestion commune du périscolaire et de la cantine pour l'année scolaire 2022/2023.

PRISE EN CHARGE DES TRAVAUX D'ÉCLAIRAGE À L'ÉGLISE

Le Conseil de Fabrique a décidé de remplacer l'éclairage de l'église et a retenu pour ces travaux l'entreprise Kauffmann Electricité de Saint Max dont le devis s'élève à 12 513,60 € TTC. Il demande à la commune qui bénéficie du remboursement de la TVA de régler cette facture à l'entreprise et s'engage à lui reverser le montant HT de 10 428,00 €.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte de prendre en charge la facture et le remboursement de 10 428 € du Conseil de Fabrique.

CONVENTION AVEC LA COMMUNE DE SEINGBOUSE POUR LA MISE À DISPOSITION D'UN ASSISTANT EN LANGUE ALLEMANDE

Les partenaires de la Grande Région développent depuis plusieurs années des mesures d'accompagnement des parcours plurilingues de la maternelle au collège et notamment l'intervention d'assistants éducatifs de langue allemande dans les écoles élémentaires et maternelles. Cette action est soutenue par le Département de la Moselle à hauteur de 38 % du coût brut chargé. Par délibération du 07 juillet 2023, la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach (CCFM) a décidé également de soutenir cette initiative à hauteur de 38 %. La commune de Seingbouse a signé des conventions de partenariat avec le Département et la CCFM pour bénéficier de ces subventions, lui permettant de recruter un assistant éducatif de langue allemande à compter du 1^{er} septembre 2024.

Ce poste sera mutualisé avec le regroupement scolaire de Béning/Betting et les écoles de Cappel et Henrville. A cet effet, une convention de mise à disposition de personnel sera signée entre la commune de Seingbouse et les communes intéressées par ce dispositif.

Le conseil municipal de Béning-Lès-St.Avoid lors de sa réunion du 11 juin 2024 a autorisé Mme le Maire à signer la convention avec la commune de Seingbouse.

Le conseil d'école réuni le 18 juin 2024 a donné son accord pour l'intervention d'un assistant éducatif de langue allemande en maternelle et en primaire.

Le conseil municipal à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention de mise à disposition d'un assistant en langue allemande.

Compte rendu de la réunion du 20 septembre 2024

CONTRAT D'ASSURANCE GARANTISSANT LES RISQUES STATUTAIRES DU PERSONNEL COMMUNAL

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, portant sur les dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment l'article 26,

Vu le décret 86-552 du 14 mars 1986 pris pour l'application de l'article 26 susvisé, relatif aux contrats d'assurance souscrits par les Centres de Gestion pour le compte des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil d'administration du Centre de Gestion en date du 29 novembre 2023, décidant de fixer, au titre de la mise en place de cette mission supplémentaire à caractère facultatif, le taux correspondant à la prestation rendue par le Centre de Gestion,

Vu l'échéance au 31 décembre 2024 du contrat « risques statutaires » destiné à couvrir les obligations des employeurs publics vis-à-vis de leurs agents,

Vu la proposition retenue par le Centre de Gestion au terme de la procédure de consultation,

Le conseil municipal à l'unanimité,

accepte d'adhérer au contrat d'assurance aux conditions suivantes :

Assureur : GENERALI VIE

Courtier : Willis Towers Watson WTW

Durée du contrat : 4 ans du 1^{er} janvier 2025 au 31 décembre 2028.

Préavis : contrat résiliable chaque année sous réserve de l'observation d'un préavis de 6 mois.

Agents affiliés à la CNRACL : tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 6,91 %.

Agents affiliés à l'IRCANTEC et agents contractuels de droit public : tous les risques avec une franchise de 10 jours par arrêt en maladie ordinaire à un taux de 1,45 %.

Au taux de l'assureur s'ajoute une contribution financière de 0,14 % pour la prestation d'administration du contrat par le Centre de Gestion, qui s'applique annuellement à la masse salariale assurée par la collectivité.

autorise le Maire à signer le contrat d'assurance, les conventions en résultant et tout acte y afférent,

autorise le Maire à signer la convention d'adhésion du Centre de Gestion et les actes s'y rapportant.

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

ÉTABLISSEMENT DES VOIES DE COMMUNICATION SUITE À LA DÉLIMITATION DU DOMAINE PUBLIC AUTOROUTIER CONCÉDÉ (DPAC) DE L'AUTOROUTE A4

La Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF) a chargé le cabinet de Géomètres Experts GEOMEXPERT de Montargis de procéder aux opérations de délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'Autoroute A4 sur le tronçon sis dans le Département de la Moselle. L'obligation de délimiter le DPAC est imposée par le contrat de concession et consiste à présenter les remises foncières devant être régularisées à l'issue de la construction de l'autoroute. Cet accord doit faire l'objet d'une délibération. La remise foncière des voies fera l'objet d'un acte administratif à titre gratuit et les frais de transfert seront à la charge du concessionnaire autoroutier.

Après présentation par le Maire du plan projet, de délimitation établi par le cabinet GEOMEXPERT, le conseil municipal à l'unanimité,

rend un avis favorable à la délimitation des voies rétablies dans le cadre de la délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'Autoroute A4 qui traverse le territoire de la commune de Betting, telle qu'elle figure au plan projet,

note que tous les frais relatifs à cette opération incomberont à la SANEF,

autorise le Maire à signer toutes pièces inhérentes aux remises de ces voies à la commune.

LOCATION DE LA SALLE DE SPORT À L'ASSOCIATION USQUE AD FINEM

Par délibération du 27 octobre 2023, le conseil municipal a accepté de louer la salle de sport à l'association Usque ad Finem, à compter du 02 novembre 2023 avec une contrepartie financière mensuelle de 250 € et la possibilité de renégocier le montant un an plus tard. L'association réclame dès à présent une baisse du montant de la location.

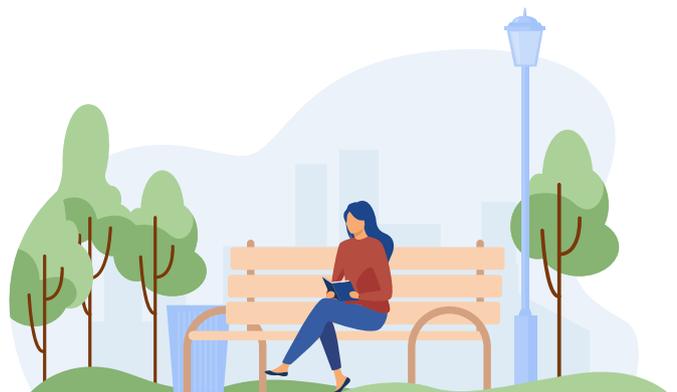
Le conseil municipal à l'unanimité, décide de fixer le montant de la location à 200 € par mois, à compter du 1^{er} octobre 2024. Cette somme pourra être revue notamment à la hausse en cas d'augmentation des charges courantes (eau, électricité, gaz), dans un an.



DIVERS

Éclairage public

Depuis la fin de l'année 2022, l'éclairage public est totalement coupé de 23 heures à 5 heures sur l'ensemble du territoire, à l'exception de la route Nationale (RD 603) et de la Zone Artisanale (compétence de la Communauté de Communes de Freyming-Merlebach). Suite au dépôt en mairie d'une pétition réclamant le rallumage de l'éclairage public et compte tenu que la majorité des luminaires sodium ont été remplacés par des luminaires leds, après discussions, le conseil municipal décide à l'unanimité que l'éclairage public soit rallumé de 23 heures à 5 heures.



Compte rendu de la réunion du 31 octobre 2024

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DES VOIRIES DES RUES DE L'ÉGLISE ET DES VERGERS

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 28 octobre 2024, en présence de M. Fuchs du Bureau d'Etudes Guelle et Fuchs de Forbach pour procéder à l'ouverture des plis relatifs au marché de travaux d'aménagement des voiries de la rue de l'Église et de la rue des Vergers.

Les quatre offres déposées par les entreprises suivantes :

- TPDL de Sarreguemines de 588 294,50 € HT - 705 953,40 € TTC,
- SETPB KLEIN GUY de Diebling de 515 097,75 € HT - 618 117,30 € TTC,
- EUROVIA ALSACE-LORRAINE de Forbach de 549 153,90 € HT - 658 984,68 € TTC,
- VISCONTI Ch & Cie de Rémering Les Puttelange de 534 880,00 € HT - 641 856,00 € TTC,

ont été remises au maître d'œuvre pour procéder à

l'analyse des dossiers. Après vérifications, demandes de compléments et négociations, le maître d'œuvre a établi un classement des entreprises au regard des critères énoncés dans le règlement de consultation.

Le Maire propose au conseil municipal de retenir l'offre la mieux disante de la société KLEIN TP pour un montant de 515 097,75 € HT - 618 117,30 € TTC.

Le marché finalement notifié fera l'objet d'une mise au point pour un montant total s'élevant à 501 642,75 € HT - 601 971,30 € TTC.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer le marché de travaux d'aménagement des voiries des rues de l'Église et des Vergers à société KLEIN TP pour un montant de 515 097,75 € HT - 618 117,30 € TTC et approuve le montant du marché qui sera notifié après mise au point de 501 642,75 € HT - 601 971,30 € TTC.

SITUATION DES DEMANDEURS D'EMPLOI INSCRITS À FRANCE TRAVAIL

| Date | Nombre et répartition | Nb. pers. indemnissables |
|------------|---|--------------------------|
| 01/02/2024 | 45 (32 hommes et 13 femmes) dont 9 résidents du Foyer Horizon | 33 (≈ 73 %) |
| 01/03/2024 | 49 (35 hommes et 14 femmes) dont 9 résidents du Foyer Horizon | 36 (≈ 73 %) |
| 01/06/2024 | 46 (34 hommes et 12 femmes) dont 10 résidents du Foyer Horizon | 30 (≈ 65 %) |
| 01/09/2024 | 37 (26 hommes et 11 femmes) dont 7 résidents du Foyer Horizon | 31 (≈ 84 %) |

SITUATION DE LA TRÉSORERIE

Au 1^{er} janvier 2024
solde créditeur de 1 087 730.50 €

Au 1^{er} juillet 2024
solde créditeur de 973 533.72 €

Au 1^{er} avril 2024
solde créditeur de 1 108 034.79 €

Au 1^{er} octobre 2024
solde créditeur de 896 113.54 €

LES ÉCHOS DU CONSEIL MUNICIPAL

ACQUISITIONS ET TRAVAUX

Cimetière

Acquisition d'un columbarium et d'un banc auprès de la société Granimond pour la somme de 20 521,87 € TTC.

Église

Restauration de 3 vitraux par l'entreprise Jean Salmon pour un montant de 7 801,26 € TTC.

Traitement de la charpente comprenant le contrôle de la structure avec bûchage et brossage des parties vermoulues et l'injection d'un produit fongicide et insecticide par la société Habitat Service pour un montant de 13 093,20 € TTC.

La société Kauffmann Electricité a réalisé l'installation d'un éclairage pour la mise en valeur de la nef et du chœur d'un coût de 12 513,60 € TTC.

Comme prévu dans la délibération du 21 juin 2024, un titre de recettes sera émis à l'ordre du Conseil de Fabrique qui s'est engagé à rembourser le montant hors taxe de la facture soit 10 428,00 € HT à la commune.

Mairie

Réfection de la marche extérieure d'accès à la mairie par l'entreprise MX TP pour 3 759,00 € TTC.

Acquisition d'une alarme pour la mairie et l'atelier d'un coût de 789,85 € TTC.

Remplacement du système d'exploitation du poste informatique du secrétariat par la société JVS Mairistem pour un coût de 1 984,80 € TTC.

École

Acquisition d'un photocopieur Canon d'un montant de 1 699,18 € TTC.

Acquisition de 9 chaises pour 669,96 € TTC et d'un meuble de rangement pour 168,46 € TTC.

Voirie

Remplacement de potelets et reprise de l'enrobé au 2 rue Principale, suite à un accident de la circulation le 22.02.2024, pour 3730,08 € TTC, somme remboursée par notre assurance.

Réfection de trottoirs au 66 rue Principale pour 12 384,60 € TTC et au 88 route de Betting pour 12 311,16 + 1593,60 € TTC, de la voirie devant l'entrée de la déchetterie pour 2 295,00 € TTC.

Remplacement de 56 luminaires sodium par des luminaires leds, rue Principale, rue de l'École, rue des Jardins, impasse des Anémones, rue de la Gare et route de Betting, pour un montant de 5 880,00 € TTC par la société Spie.

Acquisition d'un bac à fleurs pour 669,96 € TTC.
Remplacement d'un potelet et reprise de l'enrobé rue Principale, entrée côté Seingbouse/Guenviller, par la société Stagno pour 4 455,60 € TTC, suite à un accident de la circulation courant août, dont l'auteur n'a pas été identifié.

Pose d'une borne incendie, à l'entrée de la rue des Jardins, d'un coût de 3 417,88 € TTC par la société des Eaux de l'Est.

Achat de décoration de Noël pour 2 244,00 € TTC.

Outils

Acquisition d'un balai latéral pour le tracteur d'un montant de 540,00 € TTC, d'un pulvérisateur électrique d'un montant de 340,20 € TTC et d'un karcher pour 1 186,82 € TTC.



DEMANDE DE SUBVENTION DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

L'association accompagne les personnes atteintes d'un cancer et/ou ayant été atteintes, ainsi que leurs aidants notamment en cas de difficultés financières. Elle propose aussi des activités gratuites telles que le soutien psycho-thérapeutique, des activités physiques adaptées, des ateliers de sophrologie... pendant et après les traitements. Bien entendu, le comité continue à soutenir la recherche. Pour toutes ces raisons le Comité de Moselle sollicite une aide financière.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de verser 50 € au Comité de Moselle de la Ligue.



VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS DE LA COMMUNE

Après discussion, le conseil municipal par 9 voix pour et 2 abstentions (Brun Denis et Linet Fabienne) décide que l'association sportive de Betting ne bénéficiera plus de la subvention annuelle car toutes ses activités se déroulent à Macheren/Petit Ebersviller.

Le conseil municipal à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention de 200 € aux associations suivantes : le groupe vocal, les gymnastes, le raquette club, la société des ouvriers et mineurs et le syndicat arboricole et horticole.

VOTE DE LA SUBVENTION À LA CHORALE PAROISSIALE

Le conseil municipal à l'unanimité, décide d'attribuer une subvention de 200 € à la chorale paroissiale, qui sera versée sur le compte bancaire du Conseil de Fabrique de Betting.

DEMANDE DE SUBVENTION DE L'ASSOCIATION LOISIRS SPORTIFS BÉNINGEOISE



L'Association Loisirs Sportifs Béningeoise a organisé une chasse aux œufs de Pâques le 30 mars 2024, à laquelle ont participé les enfants des écoles de Béning et Betting. A ce titre, elle sollicite une subvention de chaque commune. Le conseil municipal de Béning, après avoir pris connaissance du compte rendu financier de cette manifestation, a voté une aide exceptionnelle de 125 € lors de sa séance du 03 avril 2024. Le Maire propose au conseil municipal de verser une participation du même montant.

Le conseil municipal à l'unanimité, décide de verser une subvention de 125 € à l'Association Loisirs Sportifs Béningeoise.

DEMANDE DE SUBVENTION DE LA SOCIÉTÉ D'HISTOIRE DU PAYS NABORIEN

La Société d'Histoire du Pays Naborien (SHPN) nous sollicite pour le renouvellement de notre adhésion pour l'année 2024. Le montant de la cotisation annuelle est de 50 € : pour l'adhésion et l'abonnement au Cahier du Pays Naborien.

Le conseil municipal à l'unanimité, accepte de renouveler l'adhésion pour l'année 2024.

OPÉRATION « BRIOCHES DE L'AMITIÉ »

L'opération «Brioche de l'Amitié» qui s'est déroulée du 17 au 19 octobre 2024, a permis de récolter la somme de 2 090,00 € qui a été reversée à l'APEI Moselle - Association des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés de Saint Avold.

CARRELAGES

Tilly

*Depuis 1959,
une équipe de professionnels
à votre service !*

**SPÉCIALISTE BALNÉOTHERAPIE
MEUBLES DE SALLES DE BAINS
CHEMINÉES - POÊLES EN FAÏENCE
PISCINES**

CARRELAGES - SANITAIRE

ZAC de Betting 57800 FREYMING - MERLEBACH

Tél. : 03 87 81 42 51

ÉTAT CIVIL

Ils sont nés



Kaan, né le 16 mai 2024,
fils de Hilal ZEREN et de Irfan COSKUN,
domiciliés 34 rue Principale.

Maêlys, née le 30 juillet 2024,
fille de Loubna LAKLACH et de Angelo GUIDA,
domiciliés 32 rue de l'Église.

Mia, née le 21 août 2024,
fille de Laurène MIGUEL DOS SANTOS et
de Joris PINK, domiciliés 90 rue Principale.

Ils se sont mariés

Barbara DERBAL et Eric KINOSKY,
domiciliés à 92 rue Principale et à Guenviller,
se sont mariés le 7 juin 2024.

Céline FAZZI et Alexandre GRASSO,
domiciliés 92 A rue Principale,
se sont mariés le 30 juin 2024.

Ahou Sylvie N'GUESSAN et Geoffroy RAUSCH,
domiciliés à Seingbouse,
se sont mariés le 24 août 2024.



Ils nous ont quittés

Madame Odette PILLER née FREY,
domiciliée 78 rue Principale, est décédée
le 11 février 2024, à l'âge de 78 ans.

Monsieur Gérald ENGLER,
domicilié 23 rue des Fours à Chaux, est décédé
le 20 mai 2024, à l'âge de 43 ans.

Madame Joséphine ALBRECH née HENRION,
domiciliée 8 rue de l'Église, est décédée
le 20 juin 2024, à l'âge de 97 ans.

Madame Chantal DENIS née CORBIER,
domiciliée 36 route Nationale, est décédée
le 21 août 2024, à l'âge de 81 ans.

Madame Jeanine MALAISÉ née RITTER,
domiciliée 9 rue de la Libération, est décédée
le 6 décembre 2024, à l'âge de 78 ans.

Monsieur Marc LORSUNG,
domicilié 89 route de Betting, est décédé
le 1^{er} mars 2024, à l'âge de 42 ans.

Monsieur Hervé PAUL,
domicilié anciennement 8 rue des Fours à Chaux,
est décédé le 26 mai 2024, à l'âge de 58 ans.

Monsieur Octave KOBANDO-KOMBOUROU,
domicilié 90 route de Betting, est décédé
le 28 juin 2024, à l'âge de 49 ans.

Madame Diana SCHMIDT née DISSIEUX,
domiciliée 12 impasse des Saules, est décédée
le 26 novembre 2024, à l'âge de 52 ans.



SPIE CityNetworks, partenaire de la performance des territoires :

Réseaux d'énergies – Réseaux numériques – Enfouissement
Eclairage public – Vidéoprotection urbaine – Equipements urbains



Impasse de l'Ecole, 57800 - COCHEREN

+33 3 87 04 76 02 – cocheren.sag@spie.com



BETTING AU JOUR LE JOUR

Betting frappée par les inondations

La Moselle a connu une journée noire, le 17 mai 2024, qui s'est traduit par un phénomène de pluie exceptionnel. L'équivalent de plus d'un mois de pluie est en effet tombé en une seule journée, sur des sols déjà saturés par des mois de pluviométrie intense.

Cet épisode pluvieux, environ 96,7 Litres/m² (mesurés à la station de Porcelette) et même à certains endroits jusqu'à 119L/m², a dépassé de loin les standards habituels pris pour les calculs de débits. Actuellement, une pluie cinquantennale, donc avec une période de retour de 50 ans, est donnée à 76L/m².

Ce phénomène, même s'il avait été anticipé par Météo-France, a dépassé les ratios habituels et a occasionné de nombreuses inondations sur la commune de Betting mais également sur tous les environs.

Pour donner une idée de l'ampleur du phénomène, 316 communes ont été touchées par des inondations en Moselle. A certains endroits, le cumul de précipitations s'est situé à un niveau qui n'avait pas été atteint depuis 1885.

Les autoroutes A4 et A320 ont été fermées à la circulation dès 12h15, à hauteur de Betting et de Freyming-Merlebach.

La commune de Betting a vu, essentiellement, la route nationale et l'ancienne route de Betting être totalement inondées. Cela représente environ 35 habitations impactées route nationale et environ 15 habitations inondées à l'ancienne route de Betting (la rue qui va à la déchetterie). Les inondations ont été dues au débordement de la Rosselle qui n'a pas pu absorber le débit de cette pluie exceptionnelle. Fait aggravant l'énorme volume d'eau du Merle, voire exceptionnel, qui est venue accroître ce phénomène.



Le débit moyen de la Rosselle, en temps normal, est d'environ 2,17 m³/s. Le 17 mai, le débit de la Rosselle a atteint 25,5 m³/s en débit moyen journalier et 41,3 m³/s à 19h50 (données récupérées sur la page Vigicrue de la DREAL Lorraine et mesurées à la station située à Petite-Rosselle).

Certaines habitations, notamment sur l'ancienne route de Betting ont eu jusqu'à 1,60 m d'eau au rez-de-chaussée. Beaucoup de matériels divers ont été véhiculés par la Rosselle, le nettoyage a pris plusieurs jours.

L'arrêté interministériel n° IOME 2415152A du 5 juin 2024 publié au Journal Officiel le 14 juin 2024 précise que la commune de Betting a été reconnue en état de catastrophe naturelle pour le phénomène « Inondations et coulées de boue » pour la période du 16 au 21 mai 2024.

Travaux

REQUALIFICATION ET MISE EN ACCESSIBILITÉ PMR RUE DE L'ÉGLISE ET RUE DES VERGERS



Contexte du projet

Ces travaux d'aménagement ont pour objectif de redéfinir les usages de la voirie en privilégiant notamment un cheminement piéton sécurisé vers les principaux bâtiments publics de la commune (Mairie, Eglise, Gymnase) et vers le cimetière communal et de réduire les vitesses des véhicules avec la création d'une voirie mixte.

Ces travaux ont été partagés en deux lots. Un lot pour les travaux d'enfouissement des réseaux avec l'installation d'ensembles d'éclairages publics neufs. Un autre lot pour les travaux de requalification de la voirie.

Le coût

La première partie, l'enfouissement des réseaux a été attribuée à l'entreprise SPIE CITYNETWORKS basée à COCHEREN pour un montant de 466 684,00 € HT.

La deuxième partie, aménagement des voiries a été attribuée à l'entreprise KLEIN basée à DIEBLING pour un montant de 501 642,75 € HT.

Les délais

La partie enfouissement est terminée. La partie aménagement est prévue d'être finie fin juin.

Tradition des crécelles

Cette année encore un groupe d'enfants a fait retentir ses crécelles le Vendredi et Samedi Saint dans les rues du village. Retour de tradition très apprécié par nos villageois.



BETTING AU JOUR LE JOUR

Une aventure épique en Bretagne

108 KM DE COURSE POUR BETTING

L'année écoulée a été marquée par des exploits sportifs remarquables de nos concitoyens, mais l'un des plus impressionnants reste sans doute la participation de Damien Flauss à l'Ultra Marin, une course de 108 km en Bretagne. Cette aventure, à la fois un défi personnel et un hommage à notre commune, mérite d'être saluée pour son courage, sa détermination et son endurance.

Départ de Sarzeau

C'est à midi, le vendredi 28 juin, sous un ciel bleu éclatant et une chaleur intense, que Damien s'est élancé de Sarzeau, une petite commune pittoresque de Bretagne. Entouré de nombreux autres participants venus des quatre coins de la France et au-delà.

Les Paysages à Couper le Souffle

Le parcours de l'Ultra Marin, soigneusement tracé à travers les paysages variés du golfe du Morbihan, a offert une véritable immersion dans la beauté sauvage de cette région. Des côtes escarpées aux forêts denses, en passant par des villages charmants et des champs verdoyants, chaque kilomètre parcouru a révélé une nouvelle facette de la Bretagne. Les moments de fatigue étaient inévitables, mais la splendeur des panoramas bretons, accompagnée des encouragements des spectateurs locaux, a permis à Damien de trouver la force nécessaire pour continuer. « *La vue des falaises plongeant dans la mer et l'air marin revigorant m'ont donné l'énergie pour surmonter les moments difficiles* », a confié Damien.

« *Les 30 premiers kilomètres étaient très faciles. Ensuite, nous avons pris un bateau pour traverser le golfe du Morbihan. Les 10 kilomètres suivants, sous le soleil ardent de Bretagne, ont été les plus difficiles. La suite s'est révélée éprouvante avec un terrain technique, mais cela restait gérable.* »





Le Défi de l'Endurance

Courir 108 km avec un dénivelé positif de 1200 m est un exploit qui requiert une préparation rigoureuse, tant physique que mentale. Pendant plusieurs mois, Damien a suivi un entraînement intensif, combinant course à pied, renforcement musculaire et exercices de récupération. Cette discipline a été cruciale pour gérer l'effort prolongé et les éventuelles blessures. L'un des moments clés de la course a été la gestion de l'alimentation et de l'hydratation. Avec l'assistance de l'équipe de soutien, Damien a veillé à maintenir un équilibre optimal. *« Il est essentiel de bien se connaître et d'écouter son corps »*, a-t-il ajouté.

« Le dernier ravitaillement au 92^e kilomètre nous a laissés devant la dernière ligne droite de la course. À ce stade, il fallait s'accrocher malgré des douleurs de plus en plus intenses, ressenties dans des endroits dont on ignorait l'existence quelques heures auparavant. »

L'arrivée triomphale à 03:36

Après 14 heures, 24 minutes et 27 secondes d'effort intense, l'arrivée à 03:36 du matin, le samedi 29 juin, a été un moment de pure euphorie. Accueilli par les applaudissements de la foule et le sourire de ses proches, Damien a franchi la ligne d'arrivée avec une immense satisfaction. Cette réussite n'est pas seulement une victoire personnelle, mais aussi une fierté pour Betting.

En route vers de nouvelles aventures

Fort de cette expérience en Bretagne, Damien ne compte pas s'arrêter là. Déjà, un nouveau défi se profile à l'horizon : la version de 175 km de l'Ultra Marin l'année prochaine. Nous lui souhaitons bonne chance et sommes impatients de suivre ses prochaines aventures.

En attendant, félicitations Damien pour cet incroyable accomplissement !

10 heures pour la solidarité

Depuis de nombreuses années, la Communauté de communes de Freyming-Merlebach organise les « 10 heures pour la Solidarité » en faveur des « Restos du Cœur ».



Cette manifestation a eu lieu au complexe nautique Aquagliss le dimanche 10 novembre.

Les « 10 heures pour la Solidarité » permettent aux 11 communes de la communauté de se lancer un défi, à savoir : nager la plus grande distance par équipe durant une heure.

Notre village a été représenté par une équipe de 23 personnes : 16 nageurs et 7 « aqua » cyclistes.



Cette année, Betting a remporté le défi grâce aux 30 900 mètres nagés. Bravo à tous !

BETTING AU JOUR LE JOUR

Passage de la flamm's olympique à Betting

Avant que Paris et la France entière s'enflamment pour les jeux olympiques et les sportifs français, Betting a pu vivre aussi une aventure sportive ET culinaire. Partie à pied et pelle à flammenkuëche de Strasbourg, le 21 juin, les fiers porteurs de la Flamm's olympique ont fait une étape remarquée à Betting le mardi 25 juin. Sur un parcours de 202,4 km de Strasbourg à Metz, une poignée de relayeurs ont porté cette pelle garnie d'une flammenkueche, soutenus par des marcheurs tout au long du parcours.

On peut évidemment se demander pourquoi réaliser ce défi absurde et loufoque. Avec ce projet, 3 000 € ont pu être collectés pour soutenir le comité départemental du sport adapté de Moselle pour développer ses activités pour les jeunes et les adultes en situation de handicap mental. Pendant les 7 jours de marche, les porteurs ont aussi pris le temps de s'arrêter pour simplement prendre le temps d'écouter les personnes rencontrées tout au long du parcours. De ces discussions, ils en ont sorti un journal, *l'Inutile*, qui regorge d'histoires pour mettre à l'honneur des talents, comme Jean-Marie Linet de Betting, qui édite des mini-livres.



Arrivée à la Rustica

Betting a dignement fêté l'arrivée de la Flamm's en envoyant dès le matin de l'étape, à Sarreguemines, 2 marcheurs Carole et Dominique Coletti pour accompagner la marche pendant 25kms. A l'arrivée, la Mairie, Mickaël et son équipe de La Rustica ont mis les petits plats dans les grands, les premiers en installant les tables et bancs pour recevoir la trentaine de personnes présente pour le comité d'accueil et la pizzeria, en régaland gracieusement et généreusement tout le monde.



Marche avec Essat de Betting

marcheurs de Betting qui sont venus prêter main forte pour cette journée et la doyenne de ce défi Anne Hawner, ont repris la route en direction de Hombourg-Haut. La flamm's a terminé son parcours dans les délais, pour croiser en fanfare la flamme olympique dans les rues de Metz le 27 juin.

La nuit fut brève puisque la flamm's repartait dès le lendemain matin de l'ESAT les Chènevères. Après un accueil exceptionnel au sein de l'établissement par les salariés en situation de handicap, l'ensemble du groupe, des

Concours communautaire

« MA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FLEURIES »

La communauté de communes de Freyming-Merlebach en partenariat avec l'office du tourisme Connexion organise un concours des maisons fleuries sur l'ensemble des 11 communes.

Cette année la cérémonie de remise des prix a eu lieu au à la salle Vouters à Freyming-Merlebach.



Les gagnants pour Betting sont M et Mme Rostouché René.

Le grand gagnant de la CCFM pour la catégorie « Balcon et façade » est cette année de Betting, il s'agit de Mme Hayek.

Félicitations aux gagnants et merci à tous les participants.

Merci à tout ceux qui contribuent à l'embellissement de notre village grâce à leurs mains vertes.

Fête des aînés

Ce dimanche 29 septembre, nos aînés avaient rendez-vous au centre socioculturel.

Invités de la municipalité, nos convives ont eu le temps de se remémorer quelques souvenirs anciens ou de commenter l'année écoulée. L'excellent repas préparé par le traiteur JOURDAIN a été servi par un conseil municipal qui a bien pris soin de ses hôtes.

Cette année c'est Madame SCHEID Germaine et Monsieur JOCHUM Aloyse, aînés de cette journée, qui ont été mis à l'honneur.



BETTING AU JOUR LE JOUR

14 juillet 2024

MISE À L'HONNEUR DE DEUX ARTISTES LOCAUX

Cette année, la commune a mis à l'honneur deux de nos artistes locaux lors de la cérémonie du 14 juillet.

Jean-Marie Linet a exposé ses petits livres et le matériel qu'il s'est fabriqué pour les réaliser et Richard Gaertner nous a présenté ses stylos et autres objets.



Relieur de profession, Jean-Marie est toujours disponible pour réparer les livres abîmés qu'on lui apporte. Pendant le confinement, pour occuper ses longues journées, lui vient l'idée de fabriquer de petits livres avec les fables de La Fontaine. Au fur et à mesure, il se fabrique les outils nécessaires pour confectionner ses livres. C'est ainsi qu'à partir d'une feuille de papier A4 qu'il découpe et plie, puis qu'il coud pour obtenir le cahier. Ensuite il fabrique la couverture pour ensuite l'encoller, et la mettre sous presse et permettre le séchage. Le résultat final obtenu est un petit livre de 2,5 x 3 cm.



Son prochain défi est d'essayer de faire des livres encore plus petits et c'est ainsi qu'il en fabrique un plus petit qu'une pièce de 1 centime.

Son plaisir est de voir le bonheur des gens quand il leur offre ses petites merveilles.

Richard est fils et petit-fils de menuisier, le bois est une passion qui est devenue aussi une thérapie suite à un accident de la vie, C'est dans son garage, rue des Fours à Chaux, qu'il a installé son atelier. Il y confectionne des stylos et d'autres objets en bois.

Avec divers matériaux comme le bois, la résine, l'ébonite... et même le charbon, il fabrique des stylos à bille ou à plume. Entièrement fait à la main, Il creuse la matière, ponce, grave avec précision jusqu'à obtenir les pièces qu'il assemble pour obtenir des stylos de toutes les couleurs. Il peut les personnaliser avec divers petits objets : un chat, des motifs de la mer pour rendre hommage à une maman, un ruban rose pour octobre rose ... Les idées ne manquent pas.



Visitez son atelier et découvrez un homme qui vous parle avec passion de son travail et vous montre une collection de stylos les uns plus beaux que les autres. Parlez-lui de vos projets, il vous fera le stylo adéquat.





11 novembre 2024

Parole d'un témoin, le général de Castelnau « leur vie, c'était marcher marcher encore, marcher quand même à demi-mort de fatigue, trempé jusqu'aux os, transi de froid ou bien épuisé de chaleur et de soif dans l'air embrasé d'une journée torride. Gravier la pente du terrain sous le lourd fardeau du sac charger baïonnette au canon dans le sifflement des balles, le crépitement des mitrailleuses et le mugissement des obus. Combattre le jour, combattre la nuit, veiller toujours ; mourir obscurément dans le sillon d'un labour ».

(Extrait du message de monsieur Sébastien LECORNU, ministre des Armées, et de monsieur Louis THIRIOT, ministre délégué)



LES ASSOCIATIONS

Le Groupe Vocal

L'année 2024 se termine et c'est le moment de faire le bilan de l'année.



C'est avec beaucoup de tristesse que nous avons dû dire adieu à notre ami Edouard MATHIA, il était un fidèle choriste depuis de longues années.

Avec 21 membres actifs et une moyenne d'âge élevée, le nombre de choristes est en baisse depuis 2020 où nous comptons 30 choristes.



Février

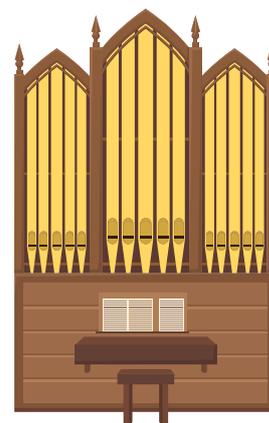
Le dimanche 11 février a eu lieu le repas carnavalesque, cette année encore les convives se sont retrouvés au centre socioculturel dans une belle ambiance.



Mai

8 mai :
Sortie asperges à Porcelette.

10 mai :
Sur invitation du conseil de fabrique de Betting, le GV a participé au concert de l'inauguration de l'orgue de l'église Saint Barthélemy.



Les répétitions ont lieu tous les mercredis de 17h à 19h dans la petite salle du centre socioculturel de Betting.



Août

Nombreux ont été les convives à se retrouver à l'occasion de notre traditionnel repas italien.

Novembre

C'est au « Relais d'Alsace » à Porcelette que les membres du GV se sont retrouvés autour d'un repas festif.

Décembre

Le GV a participé à la veillée de Noël à l'église de Schoeneck.

L'assemblée générale aura lieu au mois de janvier 2025.

Les membres, le comité et le président du GV vous souhaitent, ainsi qu'à votre famille, une bonne et heureuse année 2025.

SB
CONCEPTION

INFORMATIQUE - TELEPHONIE - ALARME
RESEAUX - SITES INTERNET - FORMATION

48A rue du Pont - 57980 DIEBLING
Tél. 03 87 28 35 46 - Fax 03 87 28 35 47
contact@sb-conception.fr - www.sb-conception.fr

LES ASSOCIATIONS

La Société des Ouvriers et Mineurs

SAINTE BARBE 2023

Depuis la création en 1953 de la Société des Ouvriers et Mineurs de Betting, cela fait la 70^{ème} fois que nous fêtons notre patronne Sainte Barbe ; une messe a eu lieu le samedi 2 décembre en l'église et le banquet le dimanche 17 décembre 2023 au centre socioculturel de Betting.

Au cours de ce banquet, plusieurs membres ont été à l'honneur :

- Pour les noces de diamant, Mme et M. André HILT
- Pour les noces d'or, Mme et M. Raymond PRATT et Mme et M. André DINTINGER

Pour cette année 2024, les activités de la Société ont été les suivantes :

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE ET ORDINAIRE LE LUNDI 18 MARS 2024

Exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023

Le président accueillait tous les membres présents par un chaleureux « Glück-Auf ». Avant d'aborder l'ordre du jour, un moment de recueillement fut observé pour nos membres défunts et ceux décédés en 2024 :

- M. René CLAUDE décédé le 3 janvier à l'âge de 74 ans et membre du comité
- Mme Catherine DUB née BRUN décédée le 26 avril à l'âge de 90 ans
- M. Fernand LORENTZ décédé le 3 mai à l'âge de 90 ans, ancien président et président d'honneur de notre société
- Mme Marie-Madeleine DUB née BRANSTETT décédée le 8 septembre à l'âge de 90 ans
- M. Horst LEIBFRIED (dit JR) décédé le 27 août à l'âge de 80 ans et ancien membre du comité



Après les différents rapports lus par le secrétaire M. Joseph HAMAN, le trésorier Léon FLAUSS et les vérificateurs de comptes Messieurs Georges WENDEL et Helmuth HERGOTT, qui furent tous approuvés à l'unanimité, ce fût le moment des élections où il n'y a pas eu de changement ; le comité restant en place pour 2024.



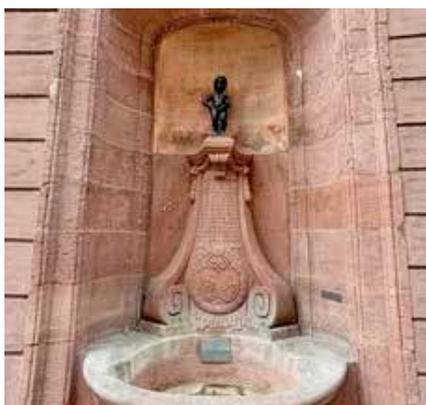
Avant de clôturer cette assemblée générale, le président Gaston SCHNEIDER, rappela aux membres présents que cette année 2023 du 70^{ème} anniversaire fût une année importante, exceptionnelle et très réussie pour notre association. Aussi un grand honneur pour le village et une fierté personnelle.

Cette assemblée fût suivie d'un exposé sur la succession où les participants ont pu poser leurs questions et débattre avec l'assurance présente.

ÉVÉNEMENTS 2024

Le samedi 1^{er} juin, une sortie en bus à destination de Colmar

Après avoir pris le repas marcaire à la Ferme-Auberge du Rothenbrunnen à Sondernach dans les Vosges, les 57 participants ont visité la ville de Colmar, surnommée la petite Venise, le quartier abritant des canaux rappelant la cité des Doges, en petit train touristique.



Curiosités à Colmar :

À l'entrée de la ville, une réplique de la Statue de la Liberté, dont le créateur était le colmarien Auguste BARTHOLDI.

En ville, que des musées à visiter : Unterlinden, du Jouet, du Chocolat, Bartholdi et d'autres. Près du tribunal, se trouve une copie du Manneken-Pis, cette statue datée de 1922 a été offerte par la ville de Bruxelles, en souvenir des souffrances communes de l'oppression allemande des années 1914 à 1918. Cette copie a été la première officielle, il y en a d'autres à Monaco, Osaka et Londres.

LES ASSOCIATIONS



Le shopping ne manque pas, que des enseignes préférées ; boutiques de macarons, bredele et kouglof, les textiles et les poteries d'Alsace.

Enfin, tout pour vous satisfaire et passer une belle journée à Colmar.

Participations de nos membres avec drapeau aux manifestations des associations de mineurs

Le 14 avril à Forbach au 75^{ème} anniversaire de la Fédération des Mineurs de France et de la Sarre.

Le 14 juillet ainsi que le 11 novembre, avec la municipalité, dépôts de gerbes au Monument aux Morts du cimetière de Betting.

Fête de la Sainte Barbe 2024.

Messe le samedi 7 décembre et banquet le dimanche 15 décembre au centre socioculturel. Au cours de ce banquet, plusieurs membres sont à nouveau honorés.



**Soyez attentifs,
gardez bien la santé et
la forme !**

**Meilleurs vœux pour
la nouvelle année 2025**

Glück-Auf

**Le président :
Gaston SCHNEIDER**

Le Raquette Club

Le tennis de table connaît un pic de succès grâce aux exploits de nos champions : Alexis et Félix Lebrun, et Simon Gauzy. Ils ont vaillamment remporté plusieurs médailles aux jeux olympiques. Félix est à présent numéro 4 mondial, prêt à défier les Chinois. Bravo à eux et bravo à nos pongistes locaux.

Le Raquette Club de Betting est actif dans notre commune depuis 31 ans (1993), et l'enthousiasme aux entraînements du vendredi soir ne faiblit pas. Est-ce dû aux troisièmes mi-temps ? Vous ne le saurez pas, sauf si vous nous rejoignez ! Venez-vous laisser tenter par quelques échanges endiablés.

Comme à l'habitude nous avons organisé notre « couscous du Ping » annuel le 13/10/2024. La journée fut très agréable, la centaine de convives s'est délectée de notre repas fait maison.



Notre assemblée générale a eu lieu le 11 septembre au gymnase.

Les nouveaux membres du comité sont :



Président

Thierry MAYER

Vice-présidente

Marie CHAMPLON

Secrétaire

Thomas WILLMES

Secrétaire adjoint

Francis CAYEN

Trésorier

Dominique COLETTI

Trésorier adjoint

Bruno BATTISTINI

Asseseurs

Fabio PAU

Laurent RICHARD

Daniel PAVLIC

Roland GORZELANSZYK



LES ASSOCIATIONS

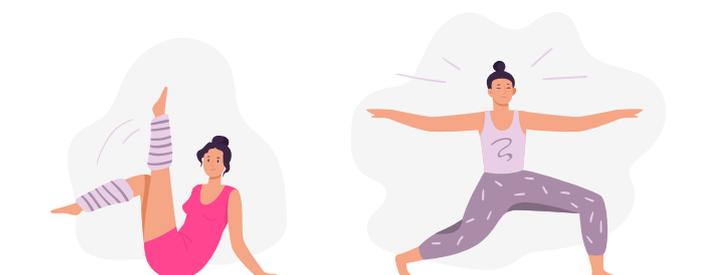
Les Gymnastes

REPRISE DYNAMIQUE ET SUCCÈS CROISSANT

Après la pause estivale, les gymnastes ont repris leurs activités sportives dès le lundi 2 septembre. Nous débutons la saison 2024/2025 avec 18 nouveaux inscrits. Actuellement 52 membres (17 de Betting) ont une fréquentation régulière et apprécient les différentes activités proposées par les 3 animatrices qui ont à cœur de s'adapter au public présent, débutants ou non. Que ce soit la gym douce, le stretching ou le yoga, ils ont pour objectifs de nous apporter une augmentation de la capacité respiratoire, une plus grande souplesse, un renforcement musculaire, une amélioration de l'équilibre, une relaxation sous les vibrations du bol tibétain... un bien-être général bénéfique à notre santé physique et mentale.



Pour assurer le bon fonctionnement de notre association, le comité s'est réuni à quatre reprises. La dernière réunion de bilan a eu lieu le 10 avril au restaurant « Mets Envies » à Saint-Avoid et notre traditionnel repas annuel a réuni 26 membres au S'Y à Seingbouse. Ce moment convivial attendu et apprécié a permis de mettre à l'honneur notre doyenne qui a fêté ses 90 ans cette année. Le sport est aussi un élixir de jeunesse.



Comme chaque année, notre association participe à la campagne nationale « d'Octobre Rose » en arborant un vêtement rose lors de nos activités sportives.



Notre assemblée générale s'est tenue le mardi 2 juillet dans la petite salle du CSC en présence de 15 membres et Monsieur le Maire. Le bilan moral présenté par la présidente Eliane Kratz, le bilan financier présenté par Carole Coletti et vérifié par Muriel Kiehl ont été approuvés à l'unanimité.

Un nouveau comité a été élu :

- Présidente**
Eliane KRATZ
- Secrétaire**
Valérie SWAZINA
- Trésorière**
Carole COLETTI
- Assesseurs**
Josète BORDONNE
Mathilde GUILLAUME
Sandra ROBERT
Mireille ROSSMANITH
Evelyne ZENNER
- Réviseur aux comptes**
Muriel KIEHL

Les horaires et les monitrices sont inchangés :

| | | |
|--------------|-----------------------------|---------------------------|
| Lundi | 18h à 19h gym douce | 19h à 20h gym tonique |
| Jeudi | 19h à 20h cardio-fitness | 20h à 21h15 Hatha yoga |



Pour tous renseignements s'adresser au 07 82 07 21 03 ou 06 12 81 88 38 ou venir sur place au centre socioculturel aux heures de cours.

Le Comité et les Gymnastes vous souhaitent de joyeuses fêtes et une heureuse année 2025.

LES ASSOCIATIONS

Le Syndicat Arboricole et Horticole

Notre sortie COCHONNAILLES s'est déroulée au Restaurant SCHREIBER à HASELBOURG ; au préalable nous avons visité la cristallerie LEHRER.

La sortie ASPERGES a eu lieu à PORCELETTE au restaurant LE RELAIS D'ALSACE. Les participants, à l'unanimité ont demandé à reconduire cette sortie qui, vu le prix du bus, se fera en voiture personnelle.

Le dernier dimanche de juillet a eu lieu notre FÊTE CHAMPÊTRE ; 80 personnes se sont régalingées de cochon et de crudités sans oublier les pâtisseries confectionnées par les mains de fées de nos épouses. Vu les aléas climatiques qui perturbent le bon déroulement de cette manifestation, nous envisageons de délocaliser cette fête.

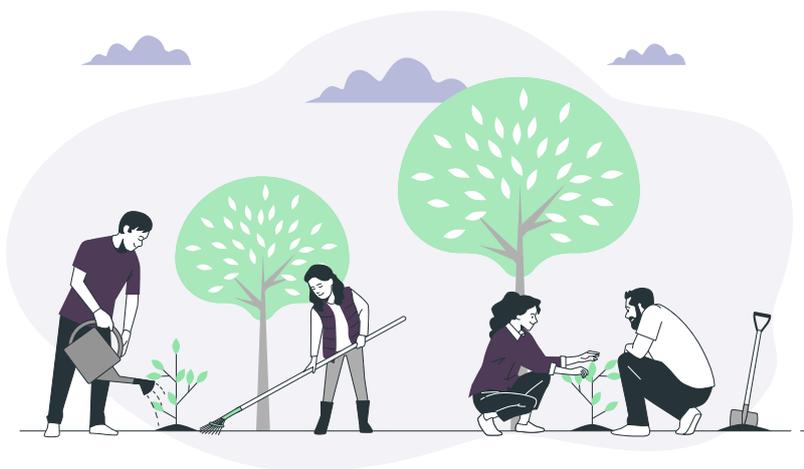
Notre ASSEMBLÉE GÉNÉRALE s'est tenue le 6 octobre et ce ne sont pas moins de 130 personnes qui y ont participé et ont partagé un succulent repas concocté par le Traiteur BORDIN. S'en est suivi une tombola réalisée grâce à nos sponsors et plus de 30 personnes sont parties avec des lots de valeur.

Le 24 novembre, nous avons organisé notre repas MOULES FRITES très apprécié par les 120 participants. Dans un souci de qualité nous avons limité le nombre de participants et, de ce fait, avons refusé 46 personnes.

Notre dernière sortie au MARCHÉ DE NOËL s'est faite à STRASBOURG le 10 décembre. Le prix du transport a été fixé à 20 €.



L'ensemble du comité vous souhaite de passer de BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE et surtout, espère vous trouver en BONNE SANTÉ en 2025.





vkloc

VENTE ■ LOCATION ■ REPARATION

**SPÉCIALISÉE
DANS LA VENTE,
LA RÉPARATION ET
LA LOCATION DE
MATÉRIEL DE BTP**

Du lundi au vendredi | 07h30–12h00, 13h30–17h30

info@vkloc.fr | 09 81 08 81 55 | www.vkloc.fr



**14 AGENCES
POMPES FUNÈBRES
et MARBRERIE
*en lorraine***

DISPONIBLE 24/24H

03 83 55 55 55

www.pompes-funebres-roceclerc.fr

SOYEZ
**ALERTÉ
PRÉVENU
INFORMÉ**



PANNEAUPOCKET
« Ma commune dans la poche »

Pour toujours mieux vous informer et vous alerter, la mairie s'est équipée de l'application **PanneauPocket**.

Les événements locaux, l'actualité et les alertes de la commune sont toujours dans votre poche, où que vous soyez, quand vous le souhaitez.



DISPONIBLE SUR
 **Google Play**

Disponible sur
 **App Store**

L'APPLI MOBILE QUI VOUS RAPPROCHE DE VOTRE MAIRIE

SIMPLE ET GRATUIT

Testez vous-même!

- 1 Il vous suffit de télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette en recherchant **PanneauPocket** sur **AppStore** ou **PlayStore**
- 2 Ouvrez PanneauPocket et désignez ensuite votre commune en favori en cliquant sur le cœur  situé à côté de son nom.

Pas besoin de créer un compte !

Félicitations, vous recevrez désormais des notifications de votre commune en cas d'alertes ou d'informations.

BONNE UTILISATION !

L'école maternelle



Dans le cadre de notre projet l'École du Dehors » sortie scolaire sur Metz Vallières.
Sortie encadrée par l'association « Connaître et protéger la nature » les coquelicots.



Chasse aux insectes
et autres petites bêtes



Séances de papouilles
et de massages



Après quelques consignes de sécurité (ne pas courir, ne pas s'approcher des biquettes plus grandes qu'eux, présenter la brosse à l'animal pour l'avertir que l'on va le brosser) place aux brossages, aux massages.



Observation
des oiseaux



VIE SCOLAIRE

Découverte des herbes aromatiques : goûter, sentir, apprendre à respecter les plantes, jeu autour des odeurs.



*Découverte
du jardin*



*Danse de
l'arbre*

Et si nous étions un arbre ?
De la graine, croissance de l'arbre,
l'arbre au fil des saisons.





Séance câlins
chez les poules



Une mangeoire pour
nos amis les oiseaux



L'école primaire

Dans le cadre de la semaine du goût qui a eu lieu du 14 au 20 octobre, les élèves de l'école élémentaire Jean de La Fontaine ont pu savourer un petit-déjeuner allemand. Ainsi, afin de mieux connaître les habitudes de nos voisins, des mets sucrés et salés ont été servis pour le plus grand plaisir de tous. C'est donc autour de saveurs connues et moins connues que les enfants ont pu apprendre du vocabulaire nouveau dans la langue de Goethe et approfondir leurs connaissances de la culture allemande.



VIE SCOLAIRE

Sortie au Parc Animalier de Ste Croix à Rhodes

Malgré la pluie, les élèves ont pu profiter des nombreuses activités : expédition en safari-train (plus de 1500 animaux en semi-liberté), petit tour par la ferme et le potager sans oublier un spectacle sur le loup. Qui a peur du grand méchant loup ? Certainement pas nous !



Saint Martin

Ce vendredi 8 novembre, les élèves des écoles maternelle et élémentaire de Betting ont fêté la Saint Martin. Dans la pure tradition allemande, les enfants ont confectionné une lanterne avec leur enseignante respective avant de défiler dans les rues du village avec leur famille. C'est ainsi un cortège de près de 150 personnes qui a suivi un parcours que les enfants ont régulièrement ponctué d'un chant dédié à Saint Martin.



Les marcheurs ont ensuite pu se retrouver dans la cour de l'école pour un moment de convivialité en se réchauffant autour de boissons chaudes et pour une dégustation du traditionnel bretzel.

Spectacle Halloween

Jeudi 17 octobre, les élèves des écoles maternelle et élémentaire Jean de La Fontaine ont eu l'honneur de participer à un spectacle d'Halloween offert par les communes de Betting et Béning. La troupe de Muriel Rodermann a présenté aux élèves le spectacle des trois sorcières et du grand maître des sorciers. Mêlant humour et magie, la pièce de théâtre a ravi le jeune public.



Les
Matériaux
Des projets pour la vie !

Zone Artisanale
57800 BETTING

Tél. : 03 87 00 45 30

- Des conseils de professionnels
- Des expositions permanentes
- Vos matériaux livrés
- Des gammes étendues
- Devis gratuits et personnalisés



FREYMING-MERLEBACH

4, rue des Genêts **ZAC de Betting**



Ouvert du lundi au samedi
de 8h00 à 19h30



FAREBERSVILLER

6 Rue du Neufeld

Ouvert du lundi au samedi
de 8h30 à 19h30



MORSBACH
FREYMING-MERLEBACH
FAREBERSVILLER

